

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° : DO/SDFS/DAL/10/2019**

Un avis d'Appel d'offres est relancé pour :

**REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES
CABLES A FIBRES OPTIQUES**

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	LIAISON THLIDJEN – FEZGIET RTEM	31,52
02	LIAISON GOURIGUEUR - ERRABAA	24,02
03	LIAISON THILDJEN – EL GHENJAIA	15,02
04	LIAISON THILIDJEN –FOUM ESSAD	13,02
05	LAISON EL AOUINET – AIN CHENIA POMPAGE	11,72
06	LIAISON ELMAZRAA - GHIBER	11,02
07	LIAISON GOURIGUEUR - GABELKAMLAL	9,42
08	LIAISON BIR MOKADEM – AIN TROUBIA	8,32
09	LIAISON THILIDJEN – HOUYMA EL BAYDHA	7,72
10	LIAISON BIR MOKADDEM – GHERIANE	5,72
11	LIAISON EL MERIDJ – EL BAYADH	5,07

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE TEBESSA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
RUE BOUDJEMAA CHAFAI TEBESSA

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA). Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 491 Tébessa au compte bancaire : 001004910300000113/87.

Les offres doivent être composées :

- 1- Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)),
- 2- L'offre technique (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)).
- 3- L'offre financière (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)).

Ces dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres n° DO/SDFS/DAL/10/2019

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

Adresse : Direction Opérationnelle Rue Boudjemâa Châfai Tébessa

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et le site web officiel d'Algérie télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.